

LES VIOLENCES INTRA-FAMILIALES

Livret Ressources pour les professionnels



A PROPOS DE CE LIVRET

Ce livret a été conçu par les professionnels de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Pays Bigouden, à l'occasion d'une soirée de sensibilisation sur les violences intra-familiales, organisée le 21 janvier 2025.

Vous trouverez dans ce livret des ressources sur la thématique des violences intra-familiales et notamment :

- les acteurs qui peuvent être sollicités
- des ressources internet
- des ressources bibliographiques



SCHÉMA DE RECUEIL, D'ÉVALUATION, DE TRAITEMENT DES INFORMATIONS CONCERNANT DES MINEURS EN DANGER OU À RISQUE DE L'ÊTRE

Education nationale, petite enfance, professionnels
de santé, associations, élus, ...

Le professionnel est
préoccupé par la situation
de l'enfant / adolescent
**SANS IDENTIFIER UN
DANGER GRAVE ET
IMMEDIAT**

Le professionnel IDENTIFIE
**UN DANGER GRAVE ET
IMMEDIAT** pour l'enfant /
adolescent nécessitant
une protection judiciaire
sans délai

*Sollicitation éventuelle du
CDAS, ou UAPED ou 119
pour partager ses doutes,
être accompagné.e dans
la démarche d'IP*

**Transmission d'une
Information
Préoccupante à la CRIP**

*Recueil d'infos
complémentaires, réalisation
d'une première analyse et si
besoin d'une évaluation de la
situation*

Sans Suite

*"La moitié des IP du CDAS
sont classés sans suite,
mais sont enregistrées et
déclenchent une procédure
si 3 IP concernent la même
situation"*

**Protection
Administrative**

**Signalement au
Parquet**

COMMENT RECUEILLIR LA PAROLE DE L'ENFANT / ADOLESCENT?

A FAIRE / A DIRE



- Se faire aider par des structures / des professionnels (ex : MPF)
- Croire l'enfant, l'écouter sans juger ni prendre parti
- Le rassurer ("*je te crois*") et le valoriser ("*tu as bien fait de me le dire*")
- Noter ses déclarations avec les propres mots de l'enfant
- Lui expliquer qu'on va l'aider et le protéger en prévenant les personnes qui s'occupent de ça
- Si besoin, poser des questions OUVERTES ("*Parle moi de*"; "*Est-ce que quelqu'un t'a fait du mal ou quelque chose qui te met mal à l'aise*"?)

A NE PAS FAIRE / A NE PAS DIRE



- Chercher à connaître les détails; poser des questions fermées ("*Qui? Quand? Comment? Combien de fois?*")
- Mettre en doute sa parole ("*Tu es sûr.e?*")
- Induire des réponses ("*C'est XX qui t'a fait ça, hein?*")
- Suggérer ou accuser ("*Tu avais fait une bêtise?*")
- Rester seul.e
- Faire répéter plusieurs fois à plusieurs professionnel.le.s car il y a un risque de pollution de la mémoire et que redire, c'est revivre

QUE DIT LA LOI ?

L'article 226-14 du code de procédure pénale impose et autorise la révélation du secret professionnel quand on signale une situation relative aux mineur.e.s en danger/ une situation de privation ou de sévices infligés à un.e mineur.e

Le signalement aux autorités compétentes effectué dans les conditions prévues au présent article ne peut engager la responsabilité civile, pénale ou disciplinaire de son auteur.rice sauf s'il est établi qu'il.elle n'a pas agi de bonne foi.

LES ACTEURS A SOLLICITER

- **l'UAPED** : L'Unité d'Accueil Pédiatrique des Enfants en Danger a pour but de recevoir les enfants et leur famille pour une évaluation médico-psycho-sociale dans les situations d'enfants à risque de danger, notamment les violences intra-familiales. Une équipe pluri-professionnelle les accueille en hôpital de jour le mercredi au CH de Cornouaille sur RDV. **02 98 52 60 40**
uaped.hdj@ch-cornouaille.fr
- **Le CDAS** : Le Centre Départemental d'Action Sociale a des missions de prévention et de protection en direction des enfants et des familles, lorsque ceux-ci sont confrontés à des difficultés risquant de mettre en danger leur santé, leur sécurité, leur moralité. 10 quai St Laurent, Pont-l'Abbé. **02 98 66 07 50**, du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h.
CDAS.pontlabbe@finistere.fr
- **Le CIDFF 29** : le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles, accueille, informe et accompagne les femmes. **02 98 44 97 47. contact@cidff29.fr**
- **La CRIP** : La Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes centralise et organise le recueil, le traitement et l'évaluation de l'ensemble des informations préoccupantes qui lui sont adressées. **02 98 76 63 36**, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. **crip@finistere.fr**
- **La MPF 29** : La Maison de Protection des Familles renforce l'engagement de la gendarmerie dans le suivi et l'accompagnement des victimes de violences conjugales. **02 98 50 12 67. mpfd.tregunc@gendarmerie.interieur.gouv.fr**
- **Le procureur** : Pour transmettre des signalements par mail avec accusé de réception et en "importance haute" : **permanence.pr.tj-quimper@justice.fr**. Permanence du Parquet : **02.90.94.80.00**

LES ACTEURS A SOLLICITER

- **Association AAVVIF** : L'Association d'Accompagnement aux Victimes de Violences Intra-Familiales (AAVVIF) accompagne les victimes dans les domaines juridique, médical et social. L'association accompagne les femmes, les hommes et les enfants sur le secteur du Finistère Sud-Ouest.
<https://www.association-aavvif.com/>. 06 64 09 57 93
- **Contre Vents et Marées** : Association qui a pour objectif de lutter contre toutes les formes de violences et de mener des actions afin de prévenir ces violences sur le territoire bigouden.
07 61 69 42 25
- **Enfance et Partage** : L'association agit pour que chaque enfant soit protégé par sa famille et par la société afin de préserver son devenir d'adulte. Les actions de l'association se déploient autour de la Prévention et de la Lutte contre toutes les formes de violences faites aux enfants, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles. **02 98 95 22 74. finistere@enfance-et-partage.org. enfance-et-partage.org**
- **France Enfance Protégée** : Numéro dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être : **119**. Appel gratuit 24h/24- 7j/7 pour tout adulte préoccupé, ou enfant confronté à une situation de risque ou de danger
- **le Service Social en faveur des élèves**, présent dans les établissements scolaires publics du second degré est impliqué dans la prévention et le traitement des situations de protection de l'enfant et des violences intra familiales. Il dispense des journées d'informations et de formations auprès des personnels de l'éducation nationale, les élèves et leur familles.

**En cas d'urgence,
Gendarmerie / Police : 17**

QUELQUES RESSOURCES INTERNET

ARRÊTONS LES VIOLENCES:

- www.arretonslesviolences.gouv.fr



CIIVISE :

- www.ciivise.fr



LE SITE DU DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE :

- www.finistere.fr/aides-et-services/enfance-famille/protection-de-lenfance-en-danger



ENFANT BLEU :

- www.enfantbleu.org



FRANCE ENFANCE PROTÉGÉE :

- www.france-enfance-protegee.fr
- www.allo119.gouv.fr
- <https://onpe.france-enfance-protegee.fr>



QUELQUES RESSOURCES INTERNET

MÉMOIRE TRAUMATIQUE ET VICTIMOLOGIE :

- www.memoiretraumatique.org
- www.memoiretraumatique.org/que-faire-en-cas-de-violences/que-faire.html
- 2022-quand-on-te-fait-du-mal_ponti-memoire-

(Brochure pour les maternelles, CP, CE1)



OBSERVATOIRE DE LA PARENTALITÉ ET DE L'ÉDUCATION NUMÉRIQUE :

- www.open-asso.org



STOP VIOLENCES BRETAGNE:

- www.stopviolencesbretagne.fr



FORMATION ENFANTS ET ADOLESCENTS EN DANGER : REPÉRAGE ET PRISE EN CHARGE PAR LES PROFESSIONNELS EN SANTÉ

- www.maformationmedicale.fr/enfants-et-adolescents-en-danger-reperage-et-prise-en-charge-par-les-professionnels-en-sante



QUELQUES RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

LE CONTRÔLE COERCITIF

Andreaa GRUEV-VINTILA

Editions Dunod



L'ENFANT FACE À LA VIOLENCE DANS LE COUPLE

Karen SADLIER

Editions Dunod



PROTÉGER LA MÈRE, C'EST PROTÉGER L'ENFANT

Edouard DURAND

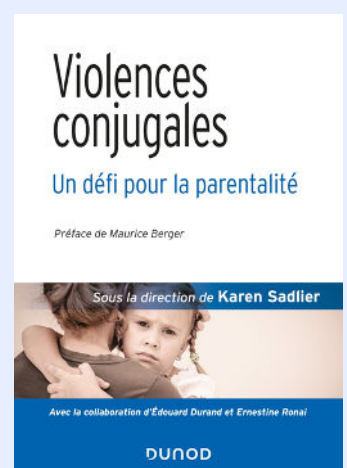
Editions Dunod



VIOLENCES CONJUGALES, UN DÉFI POUR LA PARENTALITÉ

Karen SADLIER

Editions Dunod





Ce livret a été réalisé par la Communauté Professionnelle
Territoriale de Santé (CPTS) du Pays Bigouden,
association de professionnels de santé.

Plus d'information sur **cptspaysbigouden.fr**